

DATE DE CONVOCATION
26 septembre 2017

NOMBRE DE DELEGUES

EN EXERCICE : 61
PRESENTS : 47
VOTANTS : 47
POUVOIR : 0

N° 66-17

OBJET :
**Conventions ORANGE –
Externalisation câblage
cuivre**

ORIGINAL

Certifie le caractère
exécutoire de la présente
délibération transmise à la
Préfecture le :

13 OCT. 2017

L'an deux mille dix-sept, le 6 octobre à 14h30,
légalement convoqué le 26 septembre,

Le Comité Syndical s'est réuni au Capitole en Champagne, 68 Avenue du
Président Roosevelt à CHALONS EN CHAMPAGNE, sous la présidence de
M. Pascal DESAUTELS.

Étaient présents :

MM. Christophe CORBEAUX et François MOURRA Vice-Présidents,
MM Patrice BARRIER, William BRODIER (suppléant de M. François BOITEUX), Régis
BOURGOIN, Pascal BOUXIN, Frédéric CHARPENTIER, Jean-Pierre COLPIN, Daniel
PRIEUR (suppléant de Annie COULON), Daniel DACHELET, Alain DE PAQUIS
(suppléant de Charles DE COURSON), Jacky DESBROSSE, Gilles DULION, Mme
Evelyne FRAEYMAN-VELLY, MM Alain FRIQUOT, Claude GUICHON, Christophe
GUILLEMOT, Christian HACHET, René HANOT, Mme Jeanne JACQUET,
MM Yannick KERHARO, Pierre LABAT, André LEBLANC, Antoine LEMAIRE,
Jean-Paul LEMOINE, Jean-Louis LEROY, Daniel MAIRE, Dantès MARTINELLI, Jean-
Claude MAUDUIT, Patrick MAUJEAN, Philippe MAUSSIRE, Mme Béatrice MIROFLE
(suppléant de Jean PANKOW), MM Luc BZDAK (suppléant de Annie PERRARD),
Maurice PIERRE, Jean-Pierre PINON, Claude PIQUARD, Alain BERGEOT (suppléant
de Cyril POINTUD), Guy RIFFE, Bruno ROULOT, Alphonse SCHWEIN, Claude SIMON,
Patrick SIMON, Claude PERDREAU (suppléant de Janick SIMONNET), Christian
SMITH, Philippe SOTER, Sébastien VACELLIER membres,

Étaient excusés :

M. Jean-Pierre FORTUNE, Mme Sylvie GUENET-NANSOT, MM. Frédéric LEPAN, René
MAIZIERES, Jean-François PIOT, Jean-Marc ROZE membres,

Étaient absents :

Mme Rachel PAILLARD Vice-Présidente,
Mme Claudine BERNIER, MM Francis BLIN, Philippe COPP, François MAINSANT,
André MELLIER, Guillaume MICHAUX, Pascal PERROT membres.

Monsieur le Président expose que lors des travaux liés aux réseaux électriques
dans les communes, le SIEM se trouve depuis de nombreuses années face,
au problème récurrent de retard de reprise du câblage téléphonique. Afin
de lever ces problèmes, et en accord avec les services d'ORANGE, il est
envisagé d'externaliser cette prestation d'ORANGE vers le SIEM.

C'est donc le Syndicat, qui prendrait la charge technique et administrative
du suivi des opérations de câblage et traiterait directement avec les
entreprises. Ces prestations sont incluses dans le marché de travaux pour les
années 2018 à 2021.

L'ensemble de ces prestations se ferait en lien étroit avec les services
d'ORANGE qui valideront les opérations étape par étape, des études jusqu'à
la réception du câblage.

Cette externalisation apporterait au SIEM, d'un point de vue technique, une
certaine souplesse dans ces activités ainsi qu'une réactivité augmentée
puisqu'à l'origine des commandes.

D'un point de vue financier, ORANGE rémunérerait le SIEM pour chaque
reprise de branchement et valoriserait le travail des études au mètre linéaire
d'études réalisées.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical valide la proposition du Président
sur l'externalisation des prestations du câblage téléphonique d'ORANGE vers
le SIEM et l'autorise à signer les conventions relatives à l'objet de la présente.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre
tous les membres présents.

Pour extrait conforme
Le Président


P. DESAUTELS